Jean-Marc Schiappa est historien et président de l'Institut de recherche et d'études de la Libre-Pensée. La semaine dernière il était à Périgueux pour une conférence-débat au sujet d'une actualité brûlante qui lui a inspiré un livre, *La France n'a pas de racines chrétiennes*. Derrière ce titre provocateur se cache une vérité bonne à dire.

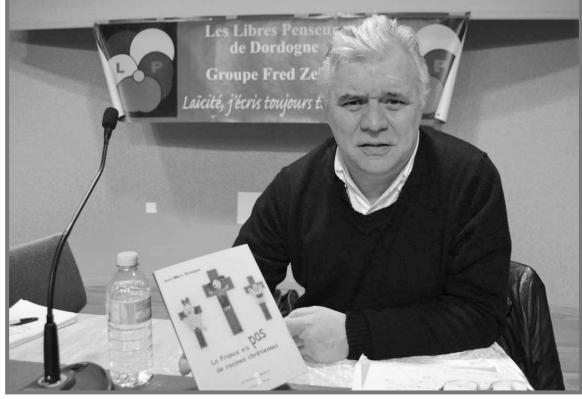
Libre-Pensée

La France n'a pas de racines

Par Isabelle Vitté

istorien et libre penseur, Jean-Marc Schiappa est ce qu'on appelle un « avis autorisé » sur les fameuses racines chrétiennes de la France, qu'on nous sert un peu à toutes les sauces actuellement.

Il l'affirme haut et fort : « La France n'a pas de racines du tout. Ce n'est pas un arbre. C'est en fait considérer qu'un peuple doit avoir une terre, et une terre, un peuple ». Son deuxième argument est simple : la France est quelque chose de considérablement évolutif. « Toutes les frontières ont bougé » rappelle-t-il. « Il faut se souvenir qu'en 1947, il était question que la Sarre devienne française ». Des exemples comme ça, il peut en présenter à foison. Le Piémont Italien, qui fut français pendant la Renaissance, puis sous l'Empire, Barcelone, qui deux fois s'est retrouvé dans le giron de notre pays, ou encore Avignon, qui fut un temps terre papale... « On ne peut pas la réduire à un destin figé. Et quand on parle de France chrétienne, il faudrait s'entendre. De quel christianisme parlet-on? » Sous ce terme sont en effet regroupés les catholiques, mais aussi les protestants, les cooptes, et tous les églises comme celle du 7^e jour, les adventistes, Pentecôtistes, témoins de Jéhovah... « Parle-



Jean-Marc Schiappa a tenu une conférence très argumentée et passionnante (I. V.)

t-on du christianisme arien, ou nicéen? » demande l'historien, faisant référence au concile de Nicée (en 325), où certains voient le lancement de l'Église catholique dans le pays, et à un de ses plus célèbres dissidents, Arius. « Si on veut rester sur les racines chrétiennes de la France, il faudrait peut-être enlever Philippe Le Bel. Et que faiton de Saint-Louis et de François 1er? » Le premier fut excommunié, le second a fait porter aux

Juifs la rouelle, signe distinctif, morceau de couleur jaune qui sera réutilisé plus tard par Hitler, le troisième a établi avec le pape un concordat qui durera jusqu'à la Révolution et permet au roi de nommer les évêques et archevêques. Jean-Marc Schiappa confie qu'en 1789, « La France n'était pas chrétienne. Elle était obligée de l'être ».

Il remarque aussi que deux des régions emblématiques du pays, la

Normandie et la Bourgogne, tirent leur nom des Burgonds et des Normands, « des envahisseurs, des migrants ». Pays construit sur des invasions successives, dont le nom même vient des Francs, peuple minoritaire résidant dans le nord de la France à la place de l'actuelle Belgique, il a été soumis à la religion catholique par les rois qui y ont vu l'occasion de se créer une filiation de droit divin. C'est par le fil de l'épée, les persécutions, les

meurtres, que celle-ci s'est imposée ensuite, face à tous ceux qu'elle appelait hérétiques, qu'ils soient protestants, cathares... Saint-Barthélémy, guerre de religions, Inquisition en sont les preuves les plus éclatantes. « Je considère que la France est avant tout un melting-pot» indique l'historien. « Le seul autre pays comparable en terme d'immigration, c'est le Canada ». Il s'interroge sur les raisons du retour, au sein du débat politique, du religieux. « La campagne éhontée contre les musulmans dans le pays fait oeuvre d'éclatement de la nation que l'histoire a construite comme une et indivisible. La France est un pays qui n'est ni athée, ni chrétien, ni concordataire, sauf en Alsace-Moselle pour des raisons historiques particulières, mais laïque ». Il note que l'écrasante majorité de la population musulmane est elle-même athée ou agnostique.

QUELQUES REPÈRES

UN LIVRE POUR SE DOCUMENTER

Jean-Marc Schiappa a publié en mars dernier, aux éditions Libertaires / La Libre-Pensée, un livre au terme plus qu'évocateur : *La France n'a pas de racines chrétiennes* (148 pages, 14 euros), disponible dans toutes les librairies. Il était à Périgueux à l'invitation du groupe Fred-Zeller de la Libre-Pensée de Dordogne.

SOCIAL

Contrats aidés : selon l'Etat, il n'y a plus de problèmes

Près de 700 Périgordins ont vu leurs contrat aidés s'arrêter brutalement à l'automne dernier après la décision du gouvernement de ne pas reconduire le dispositif. Globalement, la grande majorité a trouvé une solution, assure l'Etat.

Près de 700 contrats aidés interrompus brutalement, soit 700 chômeurs de plus et demandeurs des minimas sociaux tels que le RSA? C'était la crainte exprimée par les élus à l'automne dernier après la décision unilatérale du gouvernement de serrer la vis de ce dispositif destiné à remettre le pied à l'étrier à des personnes éloignées de l'emploi, en le réduisant drastiquement. Enfin, en le « faisant évoluer », selon les élements de

langage officiels. Quelques semaines après l'interruption de ces contrats, que sont devenus leurs bénéficiaires ? Ils ne s'en sortent pas si mal, estiment les services de l'Etat qui viennent de communiquer un bilan des actions de suivi et d'accompagnement des sortants du dispositif entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2017.

142 RENOUVELLEMENT SEULEMENT

Au total, 673 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) sont arrivés à échéance en Dordogne au cours de la période citée. Un chiffre qui, précise l'Etat, n'inclut pas les postes d'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les écoles, dont les contrats ont pu tous

faire l'objet d'un renouvellement. Sur ces 673 Périgordins, « la grande majorité des personnes a pu bénéficier d'une solution positive », assure l'Etat.

Ainsi, 142 ont fait l'objet d'un renouvellement (soit 21 %). Ces derniers ont bénéficié, d'une part, à des secteurs prioritaires (urgence sanitaire et sociale, petites communes rurales en difficulté financière, associations des quartiers prioritaires de la politique de la Ville), et d'autre part aux publics les plus éloignés de l'emploi (travailleurs handicapés, seniors, chômeurs de longue durée). De même, 237 personnes ont connu une sortie positive vers l'emploi ou la formation (soit 35 %): CDD (152), CDI (46), formation (25), apprentissage (2), création d'entreprise

(9), service civique et garantie jeune (3)

Par ailleurs, 27 correspondent à des situations transitoires (soit 4%): attente de recrutement ou de résultat d'un concours, congé maternité, congé maladie, etc. Enfin, 155 font l'objet d'un accompagnement renforcé (soit 23%), par Pôle emploi, le Conseil départemental ou dans le cadre d'un plan pluriannuel pour l'insertion dans l'emploi (PLIE).

ENCORE TROP SUR LE CARREAU

Reste toutefois un écueil : 112 Périgordins, soit 1%, restent dans situations dites indéterminées pour des raisons diverses : non-réinscription à Pôle emploi, déménagement, personne injoignable,

etc. L'Etat précise qu'en 2018, les contrats aidés seront remplacés par les nouveaux parcours emploi compétences (PEC). Ces PEC « poursuivront un objectif unique d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. L'obligation d'accompagnement et de formation insérante des bénéficiaires de l'aide fera donc l'objet d'un suivi renforcé ». Reste une inconnue et pas des moindres, dans un département où la paupérisation de ses habitants est grandissante et où le chômage ne partivient pas à reculer franchement, quel sera le volume de ces contrats aidés disponible ? L'Etat assure que ce chiffre sera connu dans les prochains jours. A suivre.